



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 mai 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2004

**Approbation du compte de gestion 2003 : budget principal, budgets
annexes et budgets des régies à autonomie financière**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004

DELIBERATION D20040124

Direction des Finances

**Approbation du compte de gestion 2003 : budget principal,
budgets annexes et budgets des régies à autonomie financière**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Le compte de gestion de l'exercice a été présenté par le Trésorier Principal Municipal ; il est quasi identique aux comptes administratifs 2003 et concerne le budget principal, les budgets annexes et les budgets des régies à autonomie financière, concernant la reprise des résultats antérieurs, seuls des écarts de reprises de stocks existent :

- Budget de la Régie de l'Eau : 22 150,17 € ;
- Budget du Service extérieur des Pompes Funèbres : 2 243,94 €, qui seront intégrés dans la reprise des résultats au Budget Supplémentaire de manière à mettre, pour l'exercice 2004, les comptes de l'ordonnateur et du comptable en conformité.

Après s'être fait présenter, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes et ceux des régies à autonomie financière, le budget primitif de l'exercice 2003 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif et du passif, l'état des reports tant en dépenses qu'en recettes,

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui des tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que ces opérations ont été régulières :

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2003 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- déclarer que le compte de gestion de la Ville de Niort, dressé pour l'exercice 2003 par le Trésorier Principal Municipal pour les opérations comptables de dépenses et de recettes de cet exercice, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)